



Paris, le jeudi 07 janvier 2021

DECLARATION PREALABLE CAPL CRS

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les représentants de l'administration,

Chers collègues,

En préambule, l'UNSA Police vous présente ses meilleurs vœux, que cette nouvelle année soit signe d'amélioration tant au niveau professionnel que personnel et surtout nous garde en bonne santé.

Olivier Varlet, secrétaire général de l'UNSA Police a été reçu le 15 octobre par le président de la république.

Plusieurs dossiers ont été évoqués :

- le respect et la protection du policier dans l'exercice de ses fonctions.
- des sanctions fermes et exemplaires à l'encontre des agresseurs des forces de l'ordre.
- la simplification des procédures pénales dès à présent.
- la reconnaissance des heures supplémentaires comme temps de travail.

L'UNSA Police sera véritablement attentif à tous ces dossiers.

Nous demandons une reconnaissance plus importante de toutes les blessures, qu'elles soient physiques, psychologiques, post-traumatiques que peuvent subir nos collègues au cours de leurs missions. (art 36)

Nous réclamons depuis maintenant plusieurs années une mise à niveau des effectifs en CRS. Nous en sommes encore malheureusement bien éloignés.

Nous avons perdu l'équivalent de 8 compagnies et la charge de travail ne cesse de s'alourdir. Dans le même temps bon nombre de nos collègues concernés par une demande de mutation à caractère dérogatoire se voient contraint de quitter notre maison CRS alors qu'ils seraient totalement opérationnels et disponibles.

Concernant les nageurs-sauveteurs, nous réclamons la reconduction de la totalité des effectifs jusqu'à la fin du mandat présidentiel à minima.

L'UNSA Police porte-voix de ses collègues de terrain s'inquiète du retard pris sur la campagne d'avancement, brigadier, brigadier-chef et major 2021.

Nous constatons au sein de nos compagnies une forte diminution du nombre de formateurs en techniques de sécurité en intervention (FTSI).

Ne serait-il pas opportun d'ouvrir des postes profilés au gardien, brigadier et brigadier chef pour cibler le maximum de candidats ?

L'UNSA Police a de longue date sollicité la fourniture de carte de transport SNCF et la prise en compte partielle de la cotisation mutuelle. Nous attendons toujours une réponse à ces questions.

Notre Secrétaire Général a sollicité le ministre de l'Intérieur sur l'exigence de la clause de revoyure pour la revalorisation de l'Indemnité Journalière d'Absence Temporaire et sur le maintien du dispositif des régies d'avance pour la mise en paiement de l'IJAT.

L'UNSA Police n'a pas accepté le projet de force d'action rapide (FAR) proposé par madame Dubois, DCCRS. Cette tentative de création de service interne CRS sans concertation préalable des partenaires sociaux est inadmissible et intolérable.

Les collègues ont tous le pénible sentiment qu'ils ne sont que des matricules et que le soutien de notre administration fait cruellement défaut.

Pourtant cette police "oubliée" est une grande police.

Les femmes et les hommes qui la composent montrent tous les jours qu'ils sont indispensables par leur présence et leur travail.

Nous voulons saluer aujourd'hui le courage et la détermination de nos collègues qui au péril de leur vie assurent la sécurité de nos concitoyens.

La défense des policiers et leurs conditions de travail sont et resteront les priorités de notre organisation syndicale.

L'UNSA Police est conscient de la difficulté de vos services pour couvrir l'ensemble des dossiers évoqués dans cette CAPL.

Nous tenons à remercier tous les personnels du bureau des Gradés et Gardiens pour l'accueil qui nous a été réservé suite à nos différentes requêtes.

Je vous remercie de votre attention et vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

L'UNSA Police